

Dons de la société populaire de Cette, lors de la séance du 25 prairial an II (13 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons de la société populaire de Cette, lors de la séance du 25 prairial an II (13 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 592;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14647_t1_0592_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

telle quantité requise étoit tout ce qui pouvoit être disponible chez eux, la subsistance de leur maison prise; que nonostant la prétendue sincérité de ces déclarations une seconde et même une troisième requisition à été faite à ces mêmes cultivateurs qui y ont satisfait. La Société considérant combien il est à désirer que le Gouvernement détruise l'arbitraire avec lequel les Cultivateurs gênent sa marche Révolutionnaire dans la répartition des subsistances, propose qu'il soit enjoint à la récolte prochaine à tous cultivateurs de donner chaque décadi à sa Municipa'ité, un état de toutes les pièces de terre desquelles il aura enlevé les grains avec leur contenance et le nombre des gerbes ».

PASSET (*secrét.*), [et 1 signature illisible].
Renvoyé au comité d'agriculture (1).

85

[*Etat des dons envoyés par la Sté popul. de Cette, Hérault*] (1).

Dons : par Bergeron, command. du 3^e b^{on} des Pyrénées orientales, ses épaulettes en or.

par Buffau, adjud^t du même bataillon, ses épaulettes.

par Guillet, actuellement adjud^t major de la place à Cette, 2 hausse-cols en argent pris sur les portugais à l'armée des pyrénées orientales.
par divers citoyens : 1 paire de boucles d'argent et quelques pièces faisant la somme de 6 liv. 6 s.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

PIECE ANNEXE

[*Décrets envoyés aux autorités constituées par l'Agence des Lois; 25 prair. II*] (3).

DATES ET NUMÉROS DES DÉCRETS	TITRE DES DÉCRETS	AUTORITÉS AUXQUELLES L'ENVOI A ÉTÉ FAIT.
Germinal 17 et 28	relatif aux conspirateurs et aux nobles etc ..	aux repr. du peuple et aux com ^{tes} ord. en chef.
Floréal 17	relatif aux armées d'Italie	id.
30	relatif aux nominations des commissaires des commissions exécutives	id.
Prairial 3	relatif au payement des ouvriers	id.
Floréal 21 2356	Mode de comptabilité à la Trésorerie nationale.	aux tribunaux de district
21 2362	relatif aux tableaux qui seront exécutés en tapisserie à la manufacture des Gobelins	id.
24 2358	Domicile où le divorce peut être poursuivi ..	id.
Prairial 3 2376	relatif au payement des ouvriers des fabriques confisquées	id.
7 2367	secours aux patriotes réfugiés du Nord et des Ardennes	aux tribunaux de district
11 2381	La Trésorerie nationale ouvrira un crédit de 174 millions.	id.

(1) Mention marginale datée du 25 prair., signature illisible.

(1) C 305, pl. 1139, p. 17.

(2) Mention marginale, datée du 25 prair., non signée.

(3) C 304, pl. 1131, p. 26.